



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE PAPINEAU  
MUNICIPALITÉ  
NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS**

**2019-04-30**

À une séance extraordinaire de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours tenue au 1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-de-Bonsecours, Québec, le 29 avril 2019, à 19 h 00 et à laquelle sont présents :

Les conseillers(ères) Denis Beauchamp Thomas Lavoie  
France Nicolas Luc Beauchamp James Gauthier

Madame Lucie Lavoie est absente.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Carol Fortier.

Cindy Bélanger Audy, secrétaire trésorière adjointe est également présente.

*La secrétaire-trésorière adjointe, informe le conseil que l'avis de convocation a été livré conformément à l'article 156 du Code municipal.*

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de l'assemblée ;
- 2- Adoption de l'ordre du jour ;
- 3- Organisation administrative – Direction générale ;
- 4- Voirie – Plan et devis de la Côte Azélie ;
- 5- Voirie - Appel d'offres ;
- 6- Voirie – Plan et devis de la Côte Angèle ;
- 7- Voirie – Plan et devis du chemin Saint-Hyacinthe – Programme de redressement des infrastructures locales (RIRL) ;
- 8- Projet de travaux le long du chemin Côte Angèle (section usine de filtration des eaux) ;
- 9- Barrages de castors – Côte Angèle ;
- 10- Levée de l'assemblée.

1- **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**2019-04-110**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JAMES GAUTHIER

**ET RÉSOLU :**

Que la séance soit et est ouverte à 19 h 00.

**NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité**

2- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2019-04-111**



Procès-verbal de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JAMES GAUTHIER

**ET RÉSOLU :**

Que l'ordre du jour soit et est adopté.

**NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

**3- ORGANISATION ADMINISTRATIVE – DIRECTION GÉNÉRALE**

**2019-04-112**

**CONSIDÉRANT** le besoin d'embaucher nouvelle personne qui comblera le poste de la direction générale ;

**CONSIDÉRANT** les recommandations émises par les membres du comité des ressources humaines de la Municipalité, au conseil municipal ;

**EN CONSÉQUENCE :**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE FRANCE NICOLAS

**ET RÉSOLU :**

Que ce conseil procède à l'embauche de madame Lorraine Briand, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière au taux horaire convenu entre les parties, pour l'année 2019 ;

Que les termes et conditions salariales qui sont contenus dans le contrat fassent partie intégrante de la présente résolution comme-ci au long reproduit.

Que le maire, monsieur Carol Fortier et la et la secrétaire-trésorière adjointe, madame Cindy Bélanger Audy, soient autorisés à signer conjointement le contrat de travail pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours.

*La secrétaire-trésorière adjointe émet un certificat de crédit à cet effet.*

**NOTE: Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

**4- VOIRIE – PLAN ET DEVIS DE LA COTE AZÉLIE**

Monsieur le maire Carol Fortier remet de l'information sur les ouvrages effectués par la firme Infra-Conseils, relativement aux plans et devis de la Côte Azélie à recevoir très bientôt...

**5- VOIRIE – APPEL D'OFFRES**

Monsieur le maire Carol Fortier remet de l'information sur les ouvrages effectués par la firme Infra-Conseils, dans la Côte Azélie, nous recevrons les documents bientôt et ils serviront pour la conception de l'appel d'offres pour lesdits travaux à effectuer sur ce chemin.

**6- VOIRIE – PLAN ET DEVIS DE LA COTE ANGÈLE**

**2019-04-113**

**CONSIDÉRANT** le rapport d'inspection de la Côte Angèle fait par la firme d'ingénierie Infra-Conseils ;



**CONSIDÉRANT** que la municipalité aimerait également obtenir les plans et devis pour les 4 tronçons de la Côte Angèle, identifiés par tronçon, tel que décrit au rapport d'inspection produit ;

**EN CONSÉQUENCE :**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE FRANCE NICOLAS

**ET RÉSOLU :**

Que ce conseil désire retenir les services de la firme d'ingénierie Infra-Conseils, pour la production des plans et devis, par tronçon, pour les 4 tronçons de la Côte Angèle, tel que décrit au rapport d'inspection.

Que ce conseil autorise la secrétaire-trésorière adjointe, madame Cindy Bélanger Audy, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, à effectuer le suivi auprès de la firme Infra-Conseil, pour les ouvrages demandés et à en déboursier les coûts, pour et au nom de la municipalité.

*La secrétaire-trésorière adjointe émet un certificat de crédit à cet effet.*

**NOTE: Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée**

7- **VOIRIE – PLAN ET DEVIS DU CHEMIN SAINT-HYACINTHE – PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL)**

**2019-04-114**

**CONSIDÉRANT** la résolution municipale #2018-11-255, qui mandate la firme d'ingénierie Infra-Conseils à déposer une demande pour le Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité aimerait également obtenir les plans et devis pour les travaux à effectuer sur le chemin Saint-Hyacinthe ;

**EN CONSÉQUENCE :**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER THOMAS LAVOIE

**ET RÉSOLU :**

Que ce conseil désire retenir les services de la firme d'ingénierie Infra-Conseils, pour la production des plans et devis, pour le chemin Saint-Hyacinthe.

Que ce conseil autorise la secrétaire-trésorière adjointe, madame Cindy Bélanger Audy, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, à effectuer le suivi auprès de la firme Infra-Conseil, pour les travaux demandés et à en déboursier les coûts, pour et au nom de la municipalité.

*La secrétaire-trésorière adjointe émet un certificat de crédit à cet effet.*

**NOTE: Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée**

8- **PROJET DE TRAVAUX LE LONG DU CHEMIN COTE ANGELE (SECTION USINE DE FILTRATION DES EAUX)**

**2019-04-115**



**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Montebello doit effectuer des travaux d'aménagement et d'infrastructure d'égouttement pour fins de stationnement le long du chemin Côte Angèle ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Montebello est propriétaire du 450 Côte Angèle ;

**CONSIDÉRANT** que le chemin Côte Angèle est sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours doit obtenir un permis pour l'exécution de ces travaux ;

**EN CONSÉQUENCE :**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS BEAUCHAMP

**ET RÉSOLU :**

Que les membres du conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours permettent à la Municipalité de Montebello d'effectuer les travaux relatifs aux infrastructures et à l'aménagement d'un stationnement le long de la propriété du 450 chemin Côte Angèle (usine de filtration) et d'installer toute signalisation en amont et en aval relative à la réalisation de ces travaux.

Que la Municipalité de Montebello assume l'entière responsabilité de l'ensemble des travaux à exécuter et tous les frais y étant rattachés.

Et qu'une copie de cette résolution soit acheminée à la Municipalité de Montebello visée par cette transaction.

La secrétaire-trésorière adjointe émet un certificat de crédit à cet effet.

**NOTE: Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

**9 BARRAGES DE CASTORS – CÔTE ANGÈLE**

Monsieur le maire Carol Fortier remet de l'information sur les dangers des barrages de castors, surtout en période de crues des eaux.

**10- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2019-04-115**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JAMES GAUTHIER

Et résolu que l'assemblée soit et est levée à 19 h 35.

**Adoptée.**

Carol Fortier  
Maire

Cindy Bélanger Audy  
Secrétaire-trésorière adjointe